

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

Question n° 272—M. Coates:

1. Combien a coûté jusqu'ici la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, depuis quand cette Commission exerce-t-elle son activité, pendant combien longtemps encore l'exercera-t-elle, et à combien estime-t-on les frais globaux de cette Commission?

2. Quels sont les noms des commissaires qui font partie de cette Commission royale et combien chacun a-t-il reçu en traitement et pour ses dépenses jusqu'aujourd'hui?

M. James E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): La Commission royale d'enquête me communique les faits suivants: 1. Les dépenses totales de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, au 30 septembre 1968, s'élevaient à \$7,408,802.48. La Commission exerce son activité depuis le 19 juillet 1963. Il est impossible, à l'heure actuelle, d'estimer la durée de son activité ou ses frais globaux.

2. Les sommes totales reçues jusqu'ici en traitements et pour leurs dépenses par les commissaires qui font présentement partie de cette Commission royale sont les suivantes:

Nom	Traitement	Dépenses
	jusqu'ici	jusqu'ici
	\$	\$
A. D. Dunton	60,550.00	4,256.08
C. Cormier	37,050.00	13,830.69
R. Frith	69,300.00	18,333.84
J.-L. Gagnon	91,750.00	17,891.65
P. Lacoste	24,300.00	2,442.80
G. Laing	48,800.00	30,036.29
J. Rudnycky	44,550.00	19,461.65
F. Scott	41,550.00	8,812.89
P. Wyczynski	44,950.00	3,967.66

*LE SERVICE POSTAL DANS LA RÉGION DE LA BAIE GEORGIENNE

Question n° 280—M. Rynard:

1. Combien y a-t-il actuellement de contrats en vigueur pour le service postal dans la région de la baie Georgienne de Midland à Parry Sound?

2. Ce service est-il a) quotidien, b) deux fois la semaine, ou c) hebdomadaire?

3. Quel est le coût total de ce service postal?

4. Dans quelle mesure augmente le service pendant les mois d'été?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): 1. Il y a deux services dans la région de la baie Georgienne, de Midland à Parry Sound. Il s'agit de: a) Midland et Wah Wah Taysee; b) Parry Sound et Sans-Souci. Ces deux services ne sont que saisonniers et sont fournis en vertu d'arrangements provisoires.

2. Le service de Midland à Wah Wah Taysee se fait tous les jours (les dimanches exceptés), à compter du 1^{er} juillet jusqu'à la fête du Travail. Le service de Parry Sound à Sans-Souci se fait trois fois la semaine pendant le mois de mai, tous les jours (les dimanches exceptés) du 1^{er} juin au 14 septembre, et trois fois la semaine du 15 septembre au 15 novembre.

3. Le service de Midland à Wah Wah Taysee coûte \$35 par tournée ou environ \$2,000 par saison. Le service de Parry Sound à Sans-Souci coûte \$945 par saison.

4. Entre le 1^{er} juin et le 14 septembre, le service entre Parry Sound et Sans-Souci passe de trois fois la semaine à une fois par jour (les dimanches exceptés).

J'aurais aimé donner les renseignements au député sans prendre le temps de la Chambre.

*LES SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION HOSPITALIÈRE

Question n° 297—M. Pringle:

1. L'annonce de l'abrogation de la loi sur les subventions à la construction hospitalière à compter du 31 mars 1970 va-t-elle avoir des répercussions graves sur les districts d'hôpitaux régionaux qui ont, ou comptent avoir, des projets approuvés qui, à cette date, seront en cours de réalisation, mais non encore achevés?

2. Le montant de \$13,304,165 qui figure à la rubrique «Report de crédit» à la page 22 du décret C.P. 1968-12/529 restera-t-il à la disposition des provinces afin d'être utilisé par les conseils des hôpitaux régionaux, ou cessera-t-il d'être disponible après le 31 mars 1970, date d'expiration de la loi?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Les projets approuvés au 31 mars 1970, aux termes des subventions fédérales à la construction d'hôpitaux, ne subiront aucune répercussion.

2. Il est peu probable que le gouvernement fédéral verse de l'aide, en vertu des subventions à la construction d'hôpitaux, aux projets soumis après le 31 mars 1970.

LE SYSTÈME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS UHF MONTRÉAL—LES ESCOUMINS

Question n° 303—M. Dumont:

Combien a coûté l'installation du système de télécommunications UHF sur le Saint-Laurent entre Montréal et Les Escoumins?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): Le système de télécommunications VHF utilisé entre Montréal et Les Escoumins, qui fait partie des installations de contrôle de la circulation maritime du ministère des Transports, est fourni en vertu d'un contrat de location d'environ \$130,000 par année.